

**Décision N°DEC26-14 portant nomination d'une directrice
d'une unité de service**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux en vigueur ;

Vu les statuts de l'UAR Bordeaux Protéome ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant modification des statuts de l'université de Bordeaux et du département des sciences, technologies, santé pour la création de l'unité d'appui à la recherche en co-tutelle avec le CNRS : Bordeaux Protéome en date du 24 octobre 2025 ;

Considérant le contrat de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

DECIDE

Article 1 :

Madame Caroline TOKARSKI est nommée directrice de l'unité d'appui et de recherche « Bordeaux Protéome » (UAR 2046 PROTEOME) à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 15 janvier 2026
en deux exemplaires originaux,
Dean LEWIS



A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned to the right of the circular stamp.